

Règlement du Bernard Jeu

Article 1 - Conditions de participation

Il s'agit d'une compétition par équipes sur inscription. Chaque équipe est composée de cinq joueurs et cinq joueuses : 1 benjamin, 1 minime, 1 cadet, 1 junior, 1 senior. Les équipes peuvent être incomplètes (voir article 2).

Un(e) seul(e) joueur(se) peut participer dans la catégorie immédiatement supérieure à la sienne ; de plus, un poussin peut participer en benjamin. Une équipe ne peut comporter que deux mutés et deux étrangers.

Article 2 - Engagements

Au moment de l'engagement, les clubs doivent donner, pour les catégories représentées, le nom et le classement de chaque joueur et joueuse suivant le dernier classement officiel diffusé.

Les équipes peuvent être incomplètes mais au moins six catégories doivent être représentées.

Un droit d'engagement est fixé chaque année pour l'échelon national par le comité directeur fédéral.

Article 3 - Déroulement des parties

A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées)

Article 4 - Qualification au niveau national

- L'équipe vainqueur de l'échelon régional
- complété à 24 par un quota fixé par la commission sportive fédérale en fonction du nombre d'équipes ayant participé dans chaque ligue.

Une association ne peut être représentée que par une seule équipe au niveau national.

Article 5 - Déroulement de la compétition

Dans chacune des dix catégories, les joueurs sont répartis d'après le dernier classement officiel national diffusé, dans des poules de trois participants. Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3.

A l'issue des poules, les deux premiers sont placés dans un tableau final de 32. Les troisièmes de poule sont éliminés.

Le tableau final se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

Article 6 - Classement des équipes

Un classement des équipes est effectué suivant le barème ci-après :

Vainqueur : 7 points

Finaliste : 6 points

1/2 finaliste : 5 points

1/4 de finaliste : 4 points

1/8è de finale : 3 points

1/16è de finale 2 points

3è de poule : 1 point

- Un bonus de trois points est attribué à chaque équipe complète.

- Le classement se fait par ordre décroissant des points.

- En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le départage s'effectue suivant la procédure décrite ci-après :

- équipe ayant le plus de catégories représentées ;
- équipe ayant la meilleure place, puis la 2e meilleure place et ainsi de suite ;
- équipe ayant le(la) joueur(euse) le(la) plus jeune.

Article 7 - Niveau Régional

Les équipes peuvent être incomplètes mais au moins cinq catégories (dont une féminine) doivent être représentées. Pour la finale nationale il faut être représenté dans six catégories.

Le barème pour le classement des équipes est établi à partir de celui de l'échelon national avec l'adaptation suivante : Les joueurs non qualifiés pour le tableau final, à l'issue des poules, marquent un point de moins que les participants au 1^{er} tour du tableau final.

L'engagement est de 13 € par équipe.

Article 8 - Récompenses

Les 3 premiers de chaque tableau sont récompensés par des médailles.

Les 3 meilleurs clubs sont récompensés par une coupe.



Une équipe de club avec toutes les catégories... quoi de mieux pour montrer qu'un club de ping fidélise ses licenciés, et y associe tous ces compétiteurs...



Des récompenses individuelles pour les 3 premiers et des récompenses pour les 3 meilleurs clubs.



Affiche spécifique de l'édition 2010. Celle-ci a mobilisé 20 clubs des 6 départements et 31 équipes.

Historique des résultats au Challenge Régional du Bernard Jeu :

- 2010-2011 : 4S Tours TT (61pts) - TT Joué les Tours (51pts) - Ping St Jean 45 (41pts)
2009-2010 : 4S Tours TT (54pts) - USM Olivet TT (48pts) - TT Joué les Tours (47pts)
2008-2009 : TT Joué les Tours (59pts) - 4S Tours TT (53pts) - AMO mer TT (47pts)
2007-2008 : 4S Tours TT (51pts) - TT Joué les Tours (48pts) - AMO Mer TT (46pts)
2006-2007 : TT Joué les Tours (58pts) - AMO Mer TT (48pts) - CTT Déols (46pts)
2005-2006 : TT Joué les Tours (62pts) - AMO Mer TT (46pts) - CTT Déols
2004-2005 : TT Joué les Tours (51pts) - USM Olivet (48pts) - CTT Déols (47pts)